



AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

Commune de Lit et Mixe

DEPLACEMENT D'UNE PARTIE DE L'ASSIETTE FONCIERE DU CHEMIN RURAL DE YONS SUR LA COMMUNE DE LIT ET MIXE

Monsieur le Maire souhaite porter à connaissance du public les informations relatives au projet de déplacement d'une partie du chemin rural de Yons conformément à l'article L161-10-2 du code rural et de la pêche maritime.

Un dossier d'information du public comprenant la description du projet, un plan parcellaire, un acte d'échange amiable et un registre des observations est à la disposition du public en mairie pour une durée d'un mois à compter du 27 Mars 2025 pendant les jours et heures d'ouverture de la mairie : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 16h30.

Le dossier est également consultable sur le site internet de la Mairie : www.lit-et-mixe.com

Pendant la durée d'un mois, les observations pourront être consignées sur le registre joint au dossier ou transmises par mail à mairie@lit-et-mixe.com avec pour objet : REGULARISATION CHEMIN RURAL DE YONS.

A l'expiration du délai d'un mois, le registre sera clos et signé par Monsieur le Maire.

A l'issue de cette information préalable, le conseil municipal se prononcera quant à la suite donnée à ce projet de régularisation foncière du chemin rural de Yons.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,
Gérard NAPIAS.

